

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 183

1<sup>er</sup> mars 2005

### SOMMAIRE

A.C. Holding S.A., Luxembourg . . . . .	8742	Fell Informatique, S.à r.l., Wasserbillig . . . . .	8784
Aero International Finance S.A., Luxembourg . . . . .	8741	Finance & Progress S.A., Luxembourg . . . . .	8770
Aero International Finance S.A., Luxembourg . . . . .	8741	Financière du Cap Nord S.A., Luxembourg . . . . .	8747
Aero International Finance S.A., Luxembourg . . . . .	8741	First Trust S.A., Luxembourg . . . . .	8774
Aletheia, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8784	Flydutch S.A., Luxembourg . . . . .	8764
Alibera S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	8776	FMV Mettendorf, GmbH, Schifflange . . . . .	8757
Alpine-Energie, S.à r.l., Foetz . . . . .	8775	Forcible S.A., Pétange . . . . .	8747
Altair Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	8777	Ganart Luxembourg S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	8778
Am Haferstück S.A., Luxembourg . . . . .	8743	Geogare 1, S.à r.l., Mamer . . . . .	8742
Anamer. Com S.A., Pétange . . . . .	8755	Gildas Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	8778
Arma S.A., Luxembourg . . . . .	8778	Graphilux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8748
Arsag Holding S.A., Luxembourg . . . . .	8775	Home Invest, S.à r.l., Mersch . . . . .	8759
ATS Cranes S.A., Frisange . . . . .	8755	HPM Global Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	8748
Bellevue de Beaulieu S.A., Luxembourg . . . . .	8744	Humser International Service S.C., Pétange . . . . .	8756
Bonner Anlagengesellschaft A.G., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	8777	Iguana Holding S.A., Pétange . . . . .	8765
Breger Frères et Fils, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8757	IKD Holding . . . . .	8782
Cabelco, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	8779	Immo-Beta SCI, Septfontaines . . . . .	8756
Cabelco, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	8779	Immo-Domus, S.à r.l., Soleuvre . . . . .	8768
Central America Trading, S.à r.l., Bridel . . . . .	8748	Immonaco S.A., Luxembourg . . . . .	8756
Central America Trading, S.à r.l., Bridel . . . . .	8777	Immonaco S.A., Luxembourg . . . . .	8756
Central Asia Marketing, S.à r.l., Bascharage . . . . .	8748	Immotep S.A., Luxembourg . . . . .	8758
Compagnie Financière Internationale (COFINTER) S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	8777	Imprimerie Eischen, S.à r.l., Kockelscheuer . . . . .	8766
Comptafisc S.A., Pétange . . . . .	8775	Imprimerie Watgen, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8775
Concord International Marketing, S.à r.l., Pétange . . . . .	8748	Infinity Style S.A., Pétange . . . . .	8747
Cre-Actif, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8757	Inter 2000, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8783
Culinaris Nettoyage Industriel et de Bureaux, S.à r.l. & Co KG, Niederanven . . . . .	8738	JPB 40, S.à r.l., Pétange . . . . .	8740
Culinaris Nettoyage Industriel et de Bureaux, S.à r.l. & Co KG, Niederanven . . . . .	8738	June Invest Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	8778
De Longhi Holding S.A., Luxembourg . . . . .	8765	K-Technologie, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8759
Dentorlux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8747	K.&H., S.à r.l., Kad-Hapal, Troisvierges . . . . .	8739
Deodara S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	8777	K.&H., S.à r.l., Kad-Hapal, Troisvierges . . . . .	8739
Diamonds To Buy S.A., Pontpierre . . . . .	8757	Kevken, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8740
E.C.T. Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	8764	Linorca S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	8782
Edifice S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	8743	Lithona Holding S.A., Luxembourg . . . . .	8782
Editoriale S.A., Luxembourg . . . . .	8766	Lithona Holding S.A., Luxembourg . . . . .	8782
Eurofrigo Belux S.A., Septfontaines . . . . .	8743	Lober Soparfi S.A., Ehlang-sur-Mess . . . . .	8765
Fantasy-Decor S.A., Canach . . . . .	8747	Luxame Trading S.A., Pétange . . . . .	8742
		MAK Sport, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	8783
		Mapico S.A., Foetz . . . . .	8776
		Mardi Gras Investments S.A., Luxembourg . . . . .	8749
		Marie-Odile, S.à r.l., Mamer . . . . .	8768

Maxale Holding S.A., Pétange .....	8758	nach S.A., Echternach.....	8782
Menuiserie Schmit Claude, S.à r.l., Holzem .....	8778	Square S.A., Pétange .....	8766
Milovi S.A., Pétange .....	8742	Staco, S.à r.l., Foetz .....	8757
Mirabeau Properties S.A., Luxembourg.....	8769	Stefan S.A., Foetz .....	8765
Mobile Telesystems Finance S.A., Luxembourg ..	8758	Steinbach Antony Fabrique de Peinture, S.à r.l.,	
Novatec, S.à r.l., Remerschen .....	8766	Howald.....	8774
Orchidea S.A., Luxembourg .....	8784	T.A.N. International S.A., Differdange .....	8766
PHC Pirguet Hotel Consulting, S.à r.l., Pétange ..	8740	Terre Rouge Investissement Holding S.A., Luxem-	
(Les) Portes de Luxembourg S.A., Luxembourg ..	8741	bourg .....	8783
ProLogis Poland XLIII, S.à r.l., Luxembourg .....	8759	Terre Rouge Investissement Holding S.A., Luxem-	
Promo-Business, S.à r.l., Foetz .....	8740	bourg .....	8783
Regata Investments S.A.H., Luxembourg .....	8776	Terre Rouge Investissement Holding S.A., Luxem-	
Risse S.A., Medingen.....	8769	bourg .....	8783
Rocca Investments Holding S.A., Luxembourg ...	8776	Terre Rouge Investissement Holding S.A., Luxem-	
Roche-Brune S.A., Luxembourg .....	8739	bourg .....	8784
Royal-Peinture de Façades Weyrich Georges, S.à r.l.,		Ticassa S.A., Luxembourg .....	8756
Luxembourg .....	8758	Trans Euro City S.A., Bertrange .....	8768
Rupil, S.à r.l., Clémency .....	8781	Tuileries Holding S.A., Luxembourg.....	8755
S.I.D.I. S.A., Strassen .....	8759	Versbau S.A., Luxembourg .....	8775
S.I.D.I. S.A., Strassen .....	8764	Vitrotech S.A., Pétange .....	8768
S.L.R., Société Luxembourgeoise de Recouvrement		World Business Fostering S.A., Strassen .....	8758
S.A., Dalheim .....	8769	Ydeos Holding S.A., Pétange .....	8765
Sandwich Partners S.A., Luxembourg .....	8779	Zolverknapp, S.à r.l., Soleuvre.....	8768
Schmitcom, S.à r.l., Holzem .....	8776	Zoral S.A.H., Luxembourg .....	8740
Société Hôtelière du Senior Hôtel RR d'Echter-			

**Culinaris Nettoyage Industriel et de Bureaux, S.à r.l. & Co KG,  
Société en commandite simple.**

Siège social: Niederanven, zone Industrielle Bombicht.  
R. C. Luxembourg B 44.475.

EXTRAIT

- Il résulte d'une cession de parts commanditées suivi d'une Assemblée Générale Ordinaire du 9 août 2001 que la société NOTTOYAGE INDUSTRIEL DE BUREAUX, S.à r.l., n'est plus gérant de la société CULINARIS NETTOYAGE INDUSTRIEL ET DE BUREAUX, S.à r.l. & Co KG, et que le nouveau gérant de la société est la société PEDUS SERVICE, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Me N. Schaefer

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2004, réf. LSO-AX00479. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100407.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**CULINARIS NETTOYAGE INDUSTRIEL ET DE BUREAUX, S.à r.l. & Co KG,  
Société en commandite simple.**

Siège social: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.  
R. C. Luxembourg B 44.475.

*Assemblée Générale Extraordinaire du 9 août 2001*

PEDUS SERVICE, S.à r.l. ....	99
LUX INTERNATIONAL CLEANING ENTERPRISE.....	1
Total .....	100

J. Nosbusch / N. Schaeffer / M. Weiler-Wagner

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06153. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(100404.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**K.&H., S.à r.l., KAD-HAPAL, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9905 Troisvierges, 70, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 94.427.

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux.

Ont comparu:

Monsieur Abdelkader Alia, manager, né à Mostaganem (Algérie), le 5 janvier 1956, demeurant à L-9905 Troisvierges, 70, Grand-rue,

Madame Pia Eischen, esthéticienne, née à Troisvierges, le 19 mai 1962, demeurant à L-9905 Troisvierges, 70, Grand-rue,

seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée KAD-HAPAL, S.à r.l. en abrégé K.&H., S.à r.l. avec siège social à L-9905 Troisvierges, 70, Grand-rue,

constituée suivant acte reçu Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg le 21 janvier 1993, publié au Mémorial C le 7 mai 1993, n° 207, R. C. 94.427.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Madame Pia Eischen, préqualifiée, déclare alors céder et transporter sous les garanties de droit deux (2) parts sociales à Monsieur Abdelkader Alia, préqualifié, cession qui est approuvée par tous les associés.

Abdelkader Alia est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir d'aujourd'hui et il a droit à partir de ce jour aux revenus et bénéfices auxquels ces parts donnent droit et il sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales présentement cédées.

La cédante reconnaît avoir reçu du cessionnaire le prix de la cession avant les présentes dont quittance.

Monsieur Abdelkader Alia, en sa qualité de gérant de ladite société déclare au nom de celle-ci, accepter la cession intervenue, le tout conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Suite à cette cession, la société K.&H., S.à r.l. est une société unipersonnelle avec Abdelkader Alia comme associé unique.

En conséquence, l'article 6 alinéa 2 est modifié comme suit:

«Ces parts sociales ont été souscrites comme suit: par Monsieur Abdelkader Alia, prénommé . . . . . 100 parts  
Total des parts sociales . . . . . 100 parts»

Dont acte, fait et passé à Troisvierges, 70, Grand-rue, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Alia, P. Eischen, M. Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 1<sup>er</sup> décembre 2004, vol. 354, fol. 13, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): R. Schmit.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

M. Weinandy.

(903912.3/238/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 décembre 2004.

**K.&H., S.à r.l., KAD-HAPAL, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9905 Troisvierges, 70, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 94.427.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 30 novembre 2004.

M. Weinandy.

(903913.3/238/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 décembre 2004.

**ROCHE-BRUNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 73.866.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 décembre 2004.

*Pour la société*

*Signature*

(100018.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**PROMO-BUSINESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquart.  
R. C. Luxembourg B 56.105.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01940, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100027.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**PHC PIRGUET HOTEL CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, rue de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 90.238.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01939, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100033.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**KEVKEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 32, place Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 59.163.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01937, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100034.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**JPB 40, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 62.468.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01935, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100036.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**ZORAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 44.762.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire qui s'est tenue le 11 octobre 2004 à 14.00 heures à Luxembourg*

*Résolutions*

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'Administrateur de la société COSAFIN S.A. et de Messieurs Jean Quitus et Koen Lozie pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A., Clemency pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Extrait sincère et conforme

ZORAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100259.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**AERO INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 32.378.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg, en date du 4 décembre 1989, acte publié au Mémorial C n° 181 du 1<sup>er</sup> juin 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 19 juillet 1991, acte publié au Mémorial C n° 32 du 29 janvier 1992. Le capital a été converti en euros en date du 24 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 788 du 24 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AERO INTERNATIONAL FINANCE S.A.*

Mees-Pierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(100089.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**AERO INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 32.378.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg, en date du 4 décembre 1989, acte publié au Mémorial C n° 181 du 1<sup>er</sup> juin 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 19 juillet 1991, acte publié au Mémorial C n° 32 du 29 janvier 1992. Le capital a été converti en euros en date du 24 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 788 du 24 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AERO INTERNATIONAL FINANCE S.A.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(100091.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**AERO INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 32.378.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg, en date du 4 décembre 1989, acte publié au Mémorial C n° 181 du 1<sup>er</sup> juin 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 19 juillet 1991, acte publié au Mémorial C n° 32 du 29 janvier 1992. Le capital a été converti en euros en date du 24 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 788 du 24 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AERO INTERNATIONAL FINANCE S.A.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(100092.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**LES PORTES DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 32.071.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100142.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**MILOVI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 53.013.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01964, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100037.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**LUXAME TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 81.651.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01966, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100120.3/4287/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**GEOGARE 1, S.A R.L., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.  
R. C. Luxembourg B 77.555.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 2 août 2000, acte publié au Mémorial C n° 87 du 6 février 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 août 2002, acte publié au Mémorial C n° 1532 du 24 octobre 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 25 juin 2004, acte publié au Mémorial C n° 991 du 6 octobre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour GEOGARE 1, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(100123.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**A.C. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 74.184.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille quatre, le vingt août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

A comparu:

LAHNSTEIN SCHLIEMANN & CIE HOLDING S.A., société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, ici représentée par M. Tom Felgen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg, en date du 13 avril 2004, à son tour ici représenté par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg le 18 août 2004, lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme A.C. HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41 avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 74.184, a été constituée sous la dénomination LAHNSTEIN SCHLIEMANN & CIE HOLDING S.A., suivant acte reçu par le notaire Alphonse Lentz, de résidence à Remich, en date du 8 février 2000, publié au Mémorial C numéro 351 du 17 mai 2000, dont la dénomination a été changée en A.C. HOLDING S.A. en date du 14 décembre 2000 par-devant le même notaire, publié au Mémorial numéro 526 du 12 juillet 2001.

II.- Que le capital social de la société anonyme A.C. HOLDING S.A. pré-qualifiée, s'élève actuellement à 31.200,- EUR, représenté par 312 actions d'une valeur nominale de 100,- EUR, intégralement libérées.



III.- Que la comparante déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société A.C. HOLDING S.A.

IV.- Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que la comparante déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prénommé a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, vol. 21CS, fol. 87, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

J. Elvinger.

(101186. 3/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2004.

---

#### **EDIFICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, Z.I. du Monkeler, 37, rue Romain Vandel.

R. C. Luxembourg B 88.368.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX1912, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100125.3/4287/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

#### **AM HAFERSTÜCK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 49.673.

Constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Camille Hellinckx, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 13 décembre 1994, publié au Mémorial C n° 144 du 31 mars 1995.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour AM HAFERSTÜCK S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(100126.3/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

#### **EUROFRIGO BELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8363 Septfontaines, Simmerfarm 2/2.

R. C. Luxembourg B 92.438.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01911, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100133.3/4287/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**BELLEVUE DE BEAULIEU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 104.644.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le trente novembre.

Par-devant Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société anonyme INTERCORP S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, inscrite au R. C. Luxembourg sous le numéro B 10.548, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonctions, ici représentée par Monsieur Pierre Schmit, administrateur-directeur, et Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice.

2) Monsieur Nicolas Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg 12, avenue de la Porte-Neuve.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: BELLEVUE DE BEAULIEU S.A., société anonyme.

**Art. 2.** La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant à la majorité des voix requises pour la modification des statuts.

**Art. 3.** Le siège de la Société est établi à Luxembourg. Il peut être transféré par simple décision du conseil d'administration en tout autre lieu de cette commune et par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires comme en matière de modification des statuts, dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra même être transféré à l'étranger, sur simple décision du conseil d'administration, lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Nonobstant un tel transfert à l'étranger qui ne peut être que temporaire, la nationalité de la Société restera luxembourgeoise.

En toute autre circonstance, le transfert du siège de la Société à l'étranger et l'adoption par la Société d'une nationalité étrangère ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des associés et des obligataires.

La Société peut, par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, succursales, agences et bureaux.

**Art. 4.** La Société a pour objet l'achat, la vente, la construction, la location et la rénovation d'objets immobiliers tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle peut en outre prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises immobilières, commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière et encore l'acquisition de brevets et de marques de fabrique et la concession de licences, l'acquisition de biens meubles et immeubles, leur gestion et leur mise en valeur.

Elle peut en outre accorder aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, ainsi qu'à des tiers tous concours ou toutes assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale.

Elle peut en outre effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières et prêter tous services tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et encore accomplir toutes autres opérations à favoriser l'accomplissement de son objet social.

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,-), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital autorisé est fixé à trois cent dix mille euros (310.000,-) qui sera représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts, autorisé à augmenter en une fois ou par plusieurs tranches le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Les actions représentatives de ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises dans la forme et au prix, avec ou sans prime d'émission, et libérées en espèces ou par apports en nature ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à fixer toutes autres modalités et déterminer toutes autres conditions des émissions.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription.



Le conseil d'administration peut déléguer tout mandataire pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de ces augmentations de capital et encore pour se présenter devant notaire pour faire acter dans les formes de la loi l'augmentation du capital social ainsi intervenue.

Chaque fois que le conseil d'administration fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera considéré comme adapté à la modification intervenue.

**Art. 6.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Ils sont rééligibles. Le conseil élit en son sein un président et le cas échéant un vice-président.

Si par suite de démission, décès, ou toute autre cause, un poste d'administrateur nommé par l'assemblée générale devient vacant, les administrateurs restants peuvent provisoirement pourvoir à son remplacement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et accomplir tous les actes de disposition et d'administration nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non.

La Société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil d'administration.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société seule, représentée par son conseil d'administration.

**Art. 9.** Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent. Il est convoqué par son président, en son absence par le vice-président ou par deux administrateurs.

Le conseil d'administration peut valablement délibérer si une majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Chaque administrateur peut se faire représenter par un de ses collègues. Un administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues à la fois.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple. En cas de partage des voix le président n'a pas de voix prépondérante.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent transmettre leurs votes par tout moyen écrit de télécommunication.

Le conseil d'administration peut prendre des résolutions par la voie circulaire. Les propositions de résolutions sont dans ce cas transmises aux membres du conseil d'administration par écrit qui font connaître leurs décisions par écrit. Les décisions sont considérées prises si une majorité d'administrateurs a émis un vote favorable.

Il est dressé procès-verbal des décisions du conseil d'administration. Les extraits des décisions du conseil d'administration sont délivrés conformes par le président, à son défaut par deux administrateurs.

**Art. 10.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Ils sont rééligibles.

**Art. 11.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Chaque année, le trente et un décembre, les livres, registres et comptes de la Société sont arrêtés. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi que l'annexe aux comptes annuels.

**Art. 12.** Le conseil d'administration ainsi que les commissaires sont en droit de convoquer l'assemblée générale quand ils le jugent opportun. Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le cinquième du capital social les en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Les convocations de toutes assemblées générales contiennent l'ordre du jour.

L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Les extraits des procès-verbaux des assemblées générales sont délivrés conformes par le président du conseil d'administration, à son défaut par deux administrateurs.

**Art. 13.** Le conseil d'administration peut subordonner l'admission des propriétaires d'actions au porteur au dépôt préalable de leurs actions; mais au maximum cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion. Tout actionnaire a le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire, chaque action donnant droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit dans la commune du siège à désigner dans les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

L'assemblée générale annuelle est appelée à approuver les comptes et les rapports annuels et à se prononcer sur la décharge des organes sociaux.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder en cours d'exercice au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

**Art. 15.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915.

*Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice commence au jour de la constitution pour se terminer le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale annuelle se réunit en 2005.

*Souscription et libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1. La société anonyme INTERCORP S.A., préqualifiée, trois mille quatre-vingt-dix-neuf actions. . . . .	3.099
2. Monsieur Nicolas Schaeffer, préqualifié, une action . . . . .	1
Total: trois mille cent actions. . . . .	3.100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cents (1.700,-) euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Gerard Zappa, né le 31 mai 1931 à Warcoing (Belgique), administrateur de société, avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;
- Monsieur Jean Pirrotte, né le 3 août 1936 à Luxembourg, directeur d'assurances en retraite, avec adresse professionnelle au 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg;
- Monsieur Lou Huby, né le 1<sup>er</sup> juillet 1937 à Echternach, fonctionnaire des Communautés Européennes en retraite, avec adresse professionnelle au 23, rue Beaumont, L- 1219 Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Est nommé commissaire aux comptes:

- Monsieur Pierre Schmit, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

*Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2009.

*Quatrième résolution*

Le siège social est établi au 23, rue Beaumont, L- 1219 Luxembourg.

*Cinquième résolution*

Le Conseil d'Administration est autorisé à nommer Monsieur Gerard Zappa, né le 31 mai 1931 à Warcoing (Belgique) administrateur de société, avec adresse professionnelle au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au poste d'administrateur-délégué qui aura tous pouvoirs pour engager la Société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Schmit, G. Schneider, N. Schaeffer, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, vol. 22CS, fol. 82, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

A. Schwachtgen.

(101367.3/230/182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2004.

**INFINITY STYLE S.A., Société Anonyme,  
(anc. FABULHOUSE S.A.).**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 84.095.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01909, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100137.3/4287/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**FANTASY-DECOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5415 Canach, 37, rue Hardt.  
R. C. Luxembourg B 73.891.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01906, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100139.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**DENTORLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1243 Luxembourg, 25, rue Blochausen.  
R. C. Luxembourg B 48.511.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100140.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**FORCIBLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 68.564.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01905, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100141.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**FINANCIERE DU CAP NORD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 61.948.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 26 août 2004 à 11.00 heures à Luxembourg*

*Résolutions*

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur A. De Bernardi, Monsieur J.-M. Heitz et Monsieur J. Audouin, Administrateurs et Monsieur A. Schaus, Commissaire aux Comptes.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100270.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**CENTRAL ASIA MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4917 Bascharage, rue de la Continentale.  
R. C. Luxembourg B 47.387.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100144.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**CONCORD INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 50.577.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01904, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100145.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**CENTRAL AMERICA TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8133 Bridel, 1-3, rue Nicolas Goedert.  
R. C. Luxembourg B 89.540.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01903, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100147.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**GRAPHILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 52, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 39.677.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100148.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**HPM GLOBAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 83.300.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Pour HPM GLOBAL FUND

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire commercial / Sous-directeur

(100348.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**MARDI GRAS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 104.591.

—  
STATUTES

In the year two thousand and four, on the second of December.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared

1. The company MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. - in abbreviated form MPI LUX S.A., with registered office in L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 5.524,

duly represented by Mr. Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally at L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal,

by virtue of a proxy given on December 2nd, 2004;

2. The company ECOREAL S.A., with registered office in L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 38.875,

duly represented by Mr. Raphaël Rozanski, prenamed, by virtue of a proxy given on December 2nd, 2004.

The said proxies, after having been signed *in varietur* by the proxy holder of the appearing parties, and the notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, duly represented, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organise among themselves.

**Name - Registered office - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.-** Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of MARDI GRAS INVESTMENTS S.A.

**Art. 2.-** The registered office of the company is in Luxembourg-City. The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances, such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

**Art. 3.-** The company is established for an unlimited period.

**Art. 4.-** The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprise in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may take all measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

**Art. 5.-** The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros) divided into 31 (thirty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand euros) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen here below, the authorised capital is fixed at EUR 1,000,000.- (one million euros) to be divided into 1,000 (one thousand) shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand euros) each.

The authorised and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorised, during a period of five years ending on December 1st, 2009, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorised capital. Such increased amount

of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind or by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds in shares as mentioned below.

The board of directors is especially authorised to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorised director or officer of the company, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorised to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency or currencies. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorised capital, within the limits of the authorised capital as specified hereabove and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

### **Board of Directors and Statutory Auditors**

**Art. 6.-** The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

**Art. 7.-** The board of directors may choose among its members a chairman and may choose among its members one or more vice-chairmen. If the board didn't choose a chairman, the presidency of the meeting is conferred to a present director. The board of directors may also choose a secretary, who needs not to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

**Art. 8.-** Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

**Art. 9.-** The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

**Art. 10.-** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's object. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

**Art. 11.-** The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorisation of the general meeting of shareholders.

**Art. 12.-** Towards third parties, the company is in all circumstances committed by the joint signatures of any two directors. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

**Art. 13.-** The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

### **General Meeting**

**Art. 14.-** The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.



**Art. 15.-** The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the second Wednesday of the month of April at 3.00 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

**Art. 16.-** The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty per cent of the company's share capital.

**Art. 17.-** Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

#### **Business Year - Distribution of profits**

**Art. 18.-** The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

**Art. 19.-** At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortisation of the capital, without reducing the corporate capital.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.-** The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

#### **General disposition**

**Art. 21.-** The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitory dispositions*

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2005.

The first annual general meeting shall be held in 2006.

#### *Subscription and payment*

The shares have been subscribed to as follows:

1) by MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prenamed, thirty shares .....	30
2) by ECOREAL S.A., prenamed, one share .....	1
Total: thirty-one shares .....	31

The shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros) as was certified to the notary executing this deed.

#### *Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Expenses*

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at EUR 2,000.- (two thousand euros).

#### *Extraordinary General Meeting*

The appearing parties, duly represented and representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

#### *First resolution*

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the ordinary general meeting of 2010:

1. The company EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., with registered office in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 34.766;
2. The company MONTEREY SERVICES S.A., with registered office in L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 51.100;
3. The company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., with registered office in L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 64.474.

#### *Second resolution*

The following has been appointed as statutory auditor, for a period of six years, its mandate expiring at the ordinary general meeting of 2010:

The company COMCOLUX S.A., with registered office in L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 58.545.

*Third resolution*

The company's registered office is located at L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, acting in the here above stated capacities, known to the notary by name, surname, civil status and residence, the proxy holder signed the original deed together with the Notary.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le deux décembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. - en abrégé MPI LUX S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 5.524,

représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal,

en vertu d'une procuration donnée le 2 décembre 2004;

2. La société Ecoreal S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 38.875,

représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, prénommé,

en vertu d'une procuration donnée le 2 décembre 2004.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.**- Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de MARDI GRAS INVESTMENTS S.A..

**Art. 2.**- Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.**- La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.**- La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 5.**- Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 31 (trente et une) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix des actionnaires, le tout dans les limites de la loi.

La société pourra, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.000.000,- (un million d'euros) qui sera représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin le 1<sup>er</sup> décembre 2009, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital pourront être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration pourra déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Après chaque augmentation du capital social effectuée dans la forme requise par le conseil d'administration, le présent article sera, en conséquence, adapté suivant la modification.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

#### **Conseil d'Administration et Commissaires aux Comptes**

**Art. 6.-** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés auront le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, la prochaine assemblée générale procédera à l'élection définitive.

**Art. 7.-** Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Si le conseil n'a pas élu de président, la présidence de la réunion est conférée à un administrateur présent. Le conseil d'administration pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent désigné à cet effet par le conseil d'administration.

Il se réunit sur la convocation du président ou de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie confirmée par lettre.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions votées en réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.-** Les décisions du conseil sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.-** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration devront être signés par tous les administrateurs présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.-** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications, ou par les présents statuts.

**Art. 11.-** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.-** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.-** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération et qui peuvent être révoqués à tout moment.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale pour une période qui ne peut dépasser six années.

### Assemblée générale

**Art. 14.-** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour effectuer et ratifier tous les actes concernant la société. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.-** L'assemblée générale annuelle se réunira dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois d'avril à 15.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.-** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17.-** Chaque action donne droit à une voix. La société ne reconnaîtra qu'un propriétaire par action; si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### Année sociale - Répartition des bénéfices

**Art. 18.-** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tel que prévu par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.-** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.-** La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

### Disposition générale

**Art. 21.-** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

#### *Souscription et paiement*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) par MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, trente actions . . . . .	30
2) par ECOREAL S.A., prénommée, une action . . . . .	1
Total: trente et une actions . . . . .	31

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été certifié au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ EUR 2.000,- (deux mille euros).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes, dûment représentées et représentant l'intégralité du capital souscrit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, pour une période de six ans, leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2010:

1. La société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 34.766;

2. La société MONTEREY SERVICES S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, inscrite au registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 51.100;

3. La société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 64.474.

*Deuxième resolution*

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une période de six ans, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2010:

La société COMCOLUX S.A., avec siège social à L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 58.545.

*Troisième resolution*

Le siège social de la société est fixé à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite au mandataire, agissant ès-dites qualités, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: R. Rozanski, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, vol. 145S, fol. 95, case 4. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 10 décembre 2004.

T. Metzler.

(100606.3/222/391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

**ANAMER. COM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 83.435.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01942, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(100023.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**TUILERIES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 75.241.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02864, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

*Signature.*

(100058.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**ATS CRANES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5751 Frisange, 28, rue Robert Schuman.

R. C. Luxembourg B 90.490.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

*Signature*

(100166.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**IMMONACO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 78.580.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100069.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**IMMONACO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 78.580.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02906, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100080.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**IMMO-BETA SCI, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-8363 Septfontaines, 2/2, Simmerfarm.  
R. C. Luxembourg E 21.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01902, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100151.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**HUMSER INTERNATIONAL SERVICE S.C., Société Coopérative.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 96.402.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01901, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100152.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**TICASSA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 40.019.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 29 novembre 2004*

Monsieur Donati Regis, expert comptable, né à Briey (France), le 19 décembre 1965, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, est nommé administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Lanners René, décédé. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

TICASSA S.A.

G. Diederich / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02268. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100226.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---



**CRE-ACTIF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1326 Luxembourg, 1, rue Auguste Charles.  
R. C. Luxembourg B 32.896.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100170.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**DIAMONDS TO BUY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4396 Pontpierre, 23, Huelgaass.  
R. C. Luxembourg B 86.716.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100174.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**BREGER FRERES ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2413 Luxembourg, 39, rue du Père Raphaël.  
R. C. Luxembourg B 29.643.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2004, réf. LSO-AX00185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 décembre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN LUXEMBOURG

Signature

(100182.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**FMV METTENDORF, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3850 Schifflange, 95, avenue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 64.395.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2004, réf. LSO-AX00189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 décembre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN

Signature

(100183.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**STACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant.  
R. C. Luxembourg B 34.380.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01925, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100184.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**WORLD BUSINESS FOSTERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 73.050.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2004, réf. LSO-AX00191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 décembre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN

Signature

(100185.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**IMMOTEP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 114, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 97.385.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01924, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100186.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**ROYAL-PEINTURE DE FAÇADES WEYRICH GEORGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 36.097.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2004, réf. LSO-AX00187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 décembre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN

Signature

(100188.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**MAXALE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 97.764.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01923, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100189.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**MOBILE TELESYSTEMS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 84.895.

*Rectificatif de l'extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2004*

Le mandat de Monsieur Dmitry Saprykin en tant qu'Administrateur n'est pas renouvelé. Messieurs Ilya V. Chuprinko, Boris Podolsky et Andrei Vinogradov sont élus Administrateurs pour une nouvelle période d'un an. La FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A. est réélue Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période d'un an.

Pour MOBILE TELESYSTEMS FINANCE S.A.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CONSEIL

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX03011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100681.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

**K-TECHNOLOGIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1113 Luxembourg, rue John L. Macadam.  
R. C. Luxembourg B 24.104.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100193.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**S.I.D.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 70.692.

La société MAYA INVEST démissionne en qualité d'Administrateur au sein de la société S.I.D.I. S.A. avec effet immédiat.

Bertrange, le 2 décembre 2004.

Pour MAYA INVEST Ltd.

V. Lucien

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02136. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100194.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**HOME INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7570 Mersch, 90, rue Nicolas Welter.  
R. C. Luxembourg B 70.354.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100195.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**ProLogis POLAND XLIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 104.621.

**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the second day of December.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., a limited liability company, organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered under the number B 69.082, duly represented by its manager ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., established in Luxembourg, itself represented by Mrs. Didem Berghmans, European Legal Coordinator, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in private seal and dated on November 29, 2004.

The above mentioned proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

**Title I. - Name, Purpose, Duration, Registered Office**

**Art. 1.** There exists between the party noted above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a company with limited liability («société à responsabilité limitée») which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.

**Art. 2.** The Company will assume the name of ProLogis POLAND XLIII, S.à r.l.

**Art. 3.** The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect

holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties and (ii) the granting of loans, guarantees or any other form of collateral in relation to the above activities.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose remaining always however within the limits established by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

**Art. 4.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

### **Title II. - Share Capital, Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is fixed at fifteen thousand euros (EUR 15,000.-) represented by six hundred (600) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general Meetings.

**Art. 7.** The share capital may be changed at any time under the conditions specified by law. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to their part in the share capital representing their shares.

**Art. 8.** Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

**Art. 9.** The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint coproprietors have to appoint a sole representative towards the Company.

**Art. 10.** The Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivos, they may only be disposed of to new shareholders following the passing of a favourable resolution of the shareholders in general meeting representing at least three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the approval given in a meeting of shareholders of at least three quarters (3/4) of the shares held by the surviving shareholders is required to transfer shares to new shareholders. This approval however is not required in case the shares are transferred either to ascendants, descendants or to the surviving spouse.

**Art. 11.** The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of shares which transfer is requested, the names, first names, professions and domiciles of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of preemption for the redemption of the shares which transfer is proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of preemption, a shareholder increases the other shareholders' right.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus of shares is, in the absence of agreement, allocated by drawings. The shareholder who plans to exercise his right of preemption, must inform the other shareholders by registered mail within two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of preemption.

For the exercise of the rights originating from the increase pursuant to the provisions of the preceding paragraphs, shareholders will be entitled to an additional one month delay starting at the expiration of the two months' term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of the right of preemption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between transferor and transferee(s), failing agreement, by a qualified accountant and tax adviser designated by mutual consent between transferor and transferee(s) and in case of disagreement by an independent expert named at the request of the most diligent party by the commercial court which has competence over the registered office of the Company.

The expert will deliver his report about the determination of the price within the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

**Art. 12.** Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

**Art. 13.** The creditors, legal successors or heirs may not, for any reason, seal assets or documents of the Company.

### **Title III. - Administration**

**Art. 14.** The Company is managed by one or several managers, not necessarily shareholders. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which fixes the term of its (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company is only bound in any circumstances by the signature of the sole manager or, if there are several managers, by the individual signature of any manager.

**Art. 15.** Death or resignation of a manager, for any reason, does not involve the winding-up of the Company.

**Art. 16.** The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorized agents and are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 17.** Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has as many voting rights as he holds or represents shares. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.

**Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

**Art. 19.** The accounting year of the Company commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 20.** Each year on the thirty-first of December the books are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21.** Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders.

#### **Title IV. - Winding-up, Liquidation**

**Art. 22.** At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

**Art. 23.** The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in these articles.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, are satisfied.

#### *Transitory disposition*

The first accounting year shall commence on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2005.

#### *Subscription and payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said party ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING S.à r.l. prenamed, here represented as stated here above, has subscribed for the six hundred shares (600).

All the shares have been fully paid up in cash on a bank account, so that the amount of fifteen thousand euros (EUR 15,000.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred euros (EUR 1,300.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Is appointed manager for an undetermined period:

ProLogis DIRECTORSHIP S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, Boulevard Royal, registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 76.630.

The manager has the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company by its sole signature.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version**

L'an deux mille quatre, le deux décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 69.082,

dûment représentée par un gérant ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., établie et ayant son siège social à Luxembourg, elle-même représentée par Madame Didem Berghmans, European Legal Coordinator, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 novembre 2004.

La procuration mentionnée ci-dessus restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

#### **Titre I<sup>er</sup>. - Dénomination, Objet, Durée, Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe entre le souscripteur prénommé et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

**Art. 2.** La Société prend la dénomination de ProLogis POLAND XLIII, S.à r.l.

**Art. 3.** La Société a pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à ces biens immobiliers, comprenant (i) la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers et (ii) l'octroi de prêts, garanties ou toute autre forme de sûretés en relation avec les activités prémentionnées.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois toujours dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 4.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

#### **Titre II. - Capital Social, Parts Sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-) représenté par six cents (600) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 11.** L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions des alinéas précédents, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.



Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

**Art. 12.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 13.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### **Titre III. - Administration**

**Art. 14.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

**Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'a qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

**Art. 19.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 20.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 21.** Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

### **Titre IV. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 22.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 23.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2005.

#### *Souscription*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, cette partie comparante, ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., prénommée, représentée comme indiqué ci-avant, a souscrit aux six cents (600) parts sociales.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de quinze mille euros (15.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros (1.300,- EUR).

#### *Résolutions de l'Associée Unique*

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 76.630.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Berghmans, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, vol. 145S, fol. 97, case 3. – Reçu 150 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

G. Lecuit.

(101046.3/220/276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2004.

---

**S.I.D.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 70.692.

La société SCOTMARSH FOUNDATION Llc. démissionne en qualité d'Administrateur au sien de la société S.I.D.I. S.A., avec effet immédiat.

Bertrange, le 2 décembre 2004.

Pour SCOTMARSH FOUNDATION Llc.

L. Voet

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02139. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100196.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**E.C.T. EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 42, rue Auguste Liesch.

R. C. Luxembourg B 50.551.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100199.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**FLYDUTCH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 89.077.

*Extraits des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 24 novembre 2004*

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008, la société à responsabilité limitée COMMISERV, S.à r.l., R.C. Luxembourg, B n° 45.930, avec siège à L-220 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup> a été nommée commissaire aux comptes (en remplacement de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, démissionnaire, à laquelle décharge a été donnée).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour FLYDUTCH S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02110. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100326.3/528/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**IGUANA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 94.925.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01921, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100202.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**LOBER SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlinge-sur-Mess, 5, rue Langenbetten.  
R. C. Luxembourg B 85.844.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100203.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**YDEOS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 52.919.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01920, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100204.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**STEFAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant.  
R. C. Luxembourg B 60.209.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01918, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100206.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**DE LONGHI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 49.482.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 17 septembre 2004*

Monsieur de Longhi, Monsieur Schaus Adrien et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés Administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Biscozzi Luigi est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Pour extrait sincère et conforme

DE LONGHI HOLDING S.A.

G. de Longhi / M.F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02269. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100284.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**IMPRIMERIE EISCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 6A, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 36.846.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100207.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**SQUARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 87.547.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01919, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100208.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**NOVATEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5441 Remerschen, 26, rue de Mondorf.  
R. C. Luxembourg B 58.167.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100209.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**T.A.N. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4551 Differdange, 27-29, rue des Ecoles.  
R. C. Luxembourg B 74.944.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01916, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100212.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**EDITORIALE S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 52.483.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le quinze novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée EDITORIALE S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 52.483.

Ladite société constituée initialement sous la dénomination de FOCUS EDITORIALE ITALIANA S.A. en vertu d'un acte reçu par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg en date du 05 octobre 1995, publié au Mémorial n° 630 du 11 décembre 1995.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 28 août 2000, publié au Mémorial C-2001, page 6.394.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 30 juillet 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 4.804.

L'assemblée est présidée par Monsieur Ferdinando Cavalli, employé privé, 19/21, bld du Prince Henri, Luxembourg. Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Sébastien Felici, employé privé, 19/21, bld du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Cristobalina Moron, employée privée, 19/21, Bld du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'intégralité du capital social est dûment représentée à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Rapport du commissaire-vérificateur;
2. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires;
3. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation de la Société;
4. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur;
5. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans;
6. Divers.

III.- Que la présente assemblée, composée d'un nombre d'actionnaires représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour et que l'on a pu faire valablement abstraction de convocation probables.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

- Monsieur Pannel Kerr Forster, nommé commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

*Deuxième résolution*

L'assemblée donne pouvoir à WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l, avec siège à Luxembourg, 6, rue de Nancy afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

*Cinquième résolution*

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société EDITORIALE S.A., qui cessera d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, bld du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

*Clôture de l'assemblée*

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 800,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: F. Cavalli, S. Felici, C. Moron, J. Delvaux

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, vol. 145S, fol. 66, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2004 J. Delvaux.  
(100795.3/208/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2004.

---

**ZOLVERKNAPP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4415 Soleuvre, 8A, rue Basse.  
R. C. Luxembourg B 67.911.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100213.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**MARIE-ODILE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8265 Mamer, 10, rue François Trausch.  
R. C. Luxembourg B 49.094.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100214.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**TRANS EURO CITY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8089 Bertrange, 9, rue des Prés.  
R. C. Luxembourg B 94.974.

---

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01914, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100215.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**IMMO-DOMUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4415 Soleuvre, 8A, rue Basse.  
R. C. Luxembourg B 74.356.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100216.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**VITROTECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 84.378.

---

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01913, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100220.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---



**RISSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5328 Medingen, 4, am Kundel.  
R. C. Luxembourg B 49.817.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100217.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**S.L.R., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE RECOUVREMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5681 Dalheim, 1D, Wasserklapp.  
R. C. Luxembourg B 17.319.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100221.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**MIRABEAU PROPERTIES, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 44.895.

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et ayant son siège social à Luxembourg, sous la dénomination de MIRABEAU PROPERTIES, constituée suivant acte reçu par Maître Réginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 août 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 512 du 27 octobre 1993.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant un acte sous seing privé en date du 19 juin 2002, dont un extrait a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 1351 du 18 septembre 2002.

La séance est ouverte à dix heures quarante-cinq sous la présidence de Mademoiselle Audrey Coppede, employée privée, avec adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Mademoiselle la Présidente désigne comme secrétaire Madame Germaine Schwachtgen, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Mademoiselle la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent cinquante (350) actions sans désignation de valeur nominale représentant l'intégralité du capital social de quatre-vingt-six mille sept cent soixante-deux euros soixante-quatorze cents (86.762,74) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence portant les signatures de la mandataire des actionnaires représentés, des membres du bureau et du notaire instrumentaire restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Approbation du bilan de clôture de la Société.
2. Transfert du siège social de la Société de Luxembourg vers la Belgique sans dissolution préalable et transformation concomitante de la Société en une société de nationalité belge.
3. Démission des Administrateurs actuels et décharge à leur donner pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.
4. Démission du Commissaire aux Comptes actuel et décharge à lui donner pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.
5. Nomination de trois nouveaux administrateurs en Belgique.
6. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Mademoiselle la Présidente, et après s'être reconnue régulièrement constituée et en avoir délibéré a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale approuve le bilan de clôture de la Société au 31 octobre 2004.  
Ledit bilan approuvé demeurera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide, conformément à l'article 67-1 (1) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, de transférer le siège social de la Société du Grand-Duché de Luxembourg vers la Belgique au 12, rue de la Vierge Noire à B-1000 Bruxelles sans dissolution préalable.

Il a été en outre décidé l'adoption par la Société de la nationalité belge et sa transformation concomitante en une société belge.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale accepte la démission des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes actuels de la Société et, par vote spécial, leur donne décharge pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale nomme trois nouveaux administrateurs en Belgique, à savoir:

- Monsieur Frans Boogaerts, restaurateur, demeurant à B-1675 Pepingen, Geilinkstraat, 9, Belgique,
- Madame Marie-Christine Boogaerts, restauratrice, demeurant à B-1675 Pepingen, Geilinkstraat, 9, Belgique,
- Monsieur Halle Boogaerts, restaurateur, demeurant à B-1675 Pepingen, Geilinkstraat, 9, Belgique.

*Confirmation*

Le notaire instrumentaire certifie sur la base de l'état patrimonial susvisé que le capital social d'un montant de social de quatre-vingt-six mille sept cent soixante-deux euros soixante-quatorze cents (86.762,74) était intégralement souscrit et entièrement libéré lors du transfert de la société vers la Belgique.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, l'assemblée est levée à onze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Coppede, G. Schwachtgen, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, vol. 145S, fol. 97, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004

A. Schwachtgen.

(101219.3/230/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2004.

**FINANCE & PROGRESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 104.649.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- La société PHILL ASSETS S.A., ayant son siège à Tortola, British Virgin Islands;  
ici représentée par Monsieur hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- La société ULARIS FINANCE S.A., ayant son siège social à Tortola, British Virgin Islands;

ici représentée par monsieur Hubert Janssen, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant es dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: FINANCE & PROGRESS S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision

du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La société a pour objet la participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères. La société peut acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière. Notamment la société peut procéder à l'acquisition de brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur. La société peut octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties. En règle générale, la société pourra poursuivre toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième lundi du mois de juin à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2004.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- PHILL ASSETS S.A. ....	186 actions
2.- ULARIS FINANCE S.A. ....	124 actions
Total: .....	310 actions

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

### Evaluation des Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille huit cents Euros.

### Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Giovanni Vittore, Administrateur de Sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;

b) Monsieur Rémy Meneguz, Expert-Comptable, demeurant à professionnellement à Luxembourg;

c) Monsieur Frédéric Noel, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2007.

#### Deuxième résolution

Est nommée commissaire aux comptes:

la société FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2007.

#### Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'allemand, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une version allemande; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte français et allemand, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

### Folgt die Deutsche Übersetzung:

Im Jahre zwei tausend und vier, den vier und zwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit dem Amtswohnsitz zu Luxemburg.

Sind erschienen:

1.- Die Gesellschaft PHILL ASSETS S.A., mit Sitz in Tortola, British Virgin Islands; hier vertreten durch Herrn Hubert Janssen, Jurist, berufsmässig wohnhaft in Luxemburg, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift;

2.- Die Gesellschaft ULARIS FINANCE S.A., mit Sitz in Tortola, British Virgin Islands;

hier vertreten durch Herrn Hubert Janssen, vorgenannt, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift.

Welche Vollmachten, von den Kompargenten und dem instrumentierenden Notar ne varietur paraphiert, bleiben der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Kompargenten, handelnd wie erwähnt, erklärten hiermit unter der Rechtsform einer Aktiengesellschaft, eine Aktiengesellschaft zu gründen und ihre Satzung wie folgt festzulegen:

**Art. 1.** Es wird unter den Kompargenten sowie zwischen allen, die später Aktienbesitzer werden sollten, eine luxemburgische Aktiengesellschaft gegründet, unter der Bezeichnung FINANCE & PROGRESS S.A.

**Art. 2.** Die Gesellschaftsdauer ist unbegrenzt. Nach Massgabe der gesetzlichen Vorschriften kann die Generalversammlung über die Auflösung beschliessen.

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg.

Wenn außerordentliche Ereignisse militärischer, politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art den normalen Geschäftsbetrieb der Gesellschaft an ihrem Sitz behindern sollten oder zu behindern drohen kann der Sitz der Gesellschaft durch einfache Entscheidung des Verwaltungsrates in jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg, ja selbst des Auslandes verlegt werden, dies gilt bis zu dem Zeitpunkt, an dem diese Umstände nicht mehr vorliegen.

**Art. 4.** Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Finanz-, Industrie-, oder Handelsunternehmen. Die Gesellschaft kann aller Arten von Wertpapieren und Rechten erwerben sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräussern. Darüberhinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen erwerben und verwerten. Die Gesellschaft kann den Gesellschaften an denen sie direkt beteiligt ist jede Art von Unterstützung gewähren sei es durch Darlehen, Garantien, Vorschüsse oder sonstwie. Die Gesellschaft wird generell alle zur Wahrung ihrer Rechte und ihres Gesellschaftszweckes gebotenen Handlungen vornehmen.

Die Gesellschaft kann ausserdem alle anderen Operationen kommerzieller, industrieller, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Art ausführen.

**Art. 5.** Das gezeichnete Kapital wird auf EUR 31.000,- (ein und dreissig tausend Euro) festgesetzt, eingeteilt in 310 (drei hundert zehn) Aktien mit einem Nennwert von je EUR 100,- (hundert Euro), wobei jede einzelne Aktie auf den Hauptversammlungen über je eine Stimme verfügt.

Bei den Aktien handelt es sich je nach Wahl des Aktionärs um Namensaktien oder Inhaberaktien.

Das Gesellschaftskapital kann aufgrund eines Beschlusses der Generalversammlung der Aktionäre welche in Falle einer Satzungsänderung abstimmt, erhöht oder vermindert werden.

Die Gesellschaft kann zum Rückkauf ihrer eigenen Aktien schreiten unter den durch das Gesetz vorgesehenen Bedingungen.

**Art. 6.** Geleitet wird die Gesellschaft von einem Verwaltungsrat, dem mindestens drei Mitglieder angehören müssen, die den Vorsitzenden aus ihrer Mitte wählen. Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten.

**Art. 7.** Der Verwaltungsrat ist mit weitestgehenden Vollmachten ausgestattet, um den Betrieb der Gesellschaft zu verwalten sowie sämtliche Anordnungen treffen und Verwaltungshandlungen vornehmen zu können, die im Rahmen des Gesellschaftszweckes anfallen. Grundsätzlich alles, was durch die vorliegende Satzung beziehungsweise durch das Gesetz nicht der Hauptversammlung vorbehalten bleibt, fällt in seinen Zuständigkeitsbereich. Insbesondere kann er schiedsgerichtliche Entscheidungen vereinbaren, sich über ein Recht vergleichen sowie jedem Verzicht und jeder Aufhebung eines richterlichen Beschlags mit und ohne Zahlung zustimmen.

Der Verwaltungsrat kann zur Zahlung von Zwischendividenden schreiten unter den durch das Gesetz vorgesehenen Bedingungen und Modalitäten.

Der Vorstand kann weiterhin die Arbeit der täglichen Gesellschaftsverwaltung ganz oder teilweise sowie die Vertretung der Gesellschaft im Hinblick auf diese Verwaltung einem oder mehreren Verwaltern, Direktoren, Geschäftsführern und/oder Bevollmächtigten übertragen, die ihrerseits nicht unbedingt Gesellschafter sein müssen.

Die Gesellschaft wird entweder durch die gemeinsame Unterschrift zweier Verwaltungsratsmitglieder oder aber durch die Einzelunterschrift des Verwaltungsrats Bevollmächtigten verpflichtet.

**Art. 8.** In sämtlichen Rechtssachen wird die Gesellschaft, sei es als Klägerin, sei es als Beklagte, von einem Vorstandsmitglied oder einer vom Verwaltungsrats dazu bevollmächtigten Person, die in ihrem Namen auftritt, vertreten.

**Art. 9.** Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren. Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten.

**Art. 10.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1 Januar und endet am 31 Dezember jedes Jahres.

**Art. 11.** Die jährliche Generalversammlung findet rechtens statt am dritten Montag des Monats Juni um 15.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder jedem anderen in der Einberufung angegebenen Ort. Ist dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag, so findet die Generalversammlung am nächstfolgenden Werktag statt.

**Art. 12.** Jeder Aktionär kann selbst abstimmen oder durch einen Vertreter abstimmen lassen der selbst nicht Aktionär zu sein braucht.

**Art. 13.** Die Hauptversammlung ist mit den weitesten Vollmachten ausgestattet, um alle für die Gesellschaft wichtigen Handlungen durchführen oder ratifizieren zu können. Sie beschliesst auch über die Verwendung des Reingewinns.

Die Generalversammlung kann beschliessen Gewinne und verteilbare Reserven zur Rückzahlung des Gesellschaftskapitals zu benutzen ohne, daß das Nennkapital hierdurch vermindert wird.

**Art. 14.** Bei allen anderen, in der vorliegenden Satzung nicht geregelten Angelegenheiten, unterwerfen sich die vertragschliessenden Partner den Vorschriften des Gesetzes vom 10. August 1915 und seinen späteren Änderungen.

#### *Übergangsbestimmungen*

Abweichend von dieser Regelung beginnt das erste Geschäftsjahr am heutigen Tage und endet am 31 Dezember 2004.

#### *Zeichnung der Aktien*

Sodann wurden die Aktien von den Komparenten wie folgt gezeichnet:

1.- PHILL ASSETS S.A. ....	186 Aktien
2.- ULARIS FINANCE S.A. ....	124 Aktien
Total: .....	310 Aktien

Die hiervor gezeichneten Aktien wurden zu 100% (hundert Prozent) in Bar eingezahlt, so daß der Gesellschaft die Summe von EUR 31.000,- (ein und dreissig tausend Euro) ab heute zur Verfügung steht, worüber dem amtierenden Notar der Nachweis erbracht wurde.

#### *Feststellung*

Der unterzeichnete Notar stellt fest, daß alle Voraussetzungen nach Artikel 26 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften gegeben sind und vermerkt ausdrücklich die Einhaltung der vorgeschriebenen Bedingungen.

#### *Kosten*

Der Gesamtbetrag aller Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, welcher der Gesellschaft im Zusammenhang mit ihrer Gründung entstehen oder berechnet werden, wird auf tausend acht hundert Euros abgeschätzt.

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Sodann haben die Komparenten, die das gesamte Kapital vertreten, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wurde auf drei festgesetzt.

Zu Verwaltungsratsmitgliedern wurden ernannt:

- a) Herr Giovanni Vittore, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in Luxemburg, Vorsitzender des Verwaltungsrates;
- b) Herr Rémy Meneguz, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in Luxemburg;
- c) Herr Frédéric Noel, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung von 2007.

*Zweiter Beschluss*

Zum Kommissar wird bestellt:

die Gesellschaft FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., mit Sitz in L-1136 Luxemburg, 6-12, place d'Armes.

Das Mandat des hiervor genannten Kommissars endet nach der jährlichen Hauptversammlung von 2007.

*Dritter Beschluss*

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-1136 Luxemburg, 6-12, place d'Armes.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt die Anschrift der Gesellschaft im Innern der Gemeinde des Gesellschaftssitzes zu verlegen.

Der Unterzeichnete Notar erklärt dass, auf Antrag des Kompargenten, gegenwärtige Urkunde in französischer Sprache, gefolgt von einer deutschen Übersetzung aufgenommen wurde.

Auf Antrag desselben Kompargenten und im Falle von Unterschieden zwischen der französischen, und deutschen Fassung, ist der französische Text vorrangig.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erläuterung durch den instrumentierenden amtierenden Notar, haben die vorgenannten Kompargenten zusammen mit dem Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2004, vol. 145S, fol. 87, case 1. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

J. Elvinger.

(101458.3/211/229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2004.

---

**STEINBACH ANTONY FABRIQUE DE PEINTURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1274 Howald, 30, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 71.896.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100224.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**FIRST TRUST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 80.068.

Le Conseil d'Administration, en date du 2 novembre 2004, a pris la décision suivante:

«Conformément à l'Article 13 des statuts modifiés de la société, et suite à l'accord du CSSF reçu par courrier réf.: AI.PSF.2004/0910-LPL/EL du 27 octobre 2004, le Conseil d'Administration nomme comme réviseur externe indépendant la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. avec siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06797. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur* (signé): D. Hartmann.

(100578.3/751/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

---



**IMPRIMERIE WATGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 27.460.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100228.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**ALPINE-ENERGIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz, 3, rue des Artisans.  
R. C. Luxembourg B 15.789.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100230.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**COMPTAFISC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 81.172.

Le bilan et son annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03019, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100235.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**VERSBAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue de Dahlias.  
R. C. Luxembourg B 64.249.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

M<sup>e</sup> M.-B. Wingerter de Santeul.

(100237.3/835/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**ARSAG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 80.860.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX03031, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour ARSAG HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

GENLICO Limited

Signatures

Le liquidateur

(100741.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

---

**MAPICO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquart.  
R. C. Luxembourg B 63.653.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03025, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100238.3/4287/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**REGATA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 20.859.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagener

*Le Mandataire*

(100239.3/279/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**ROCCA INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 88.354.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagener

*Le mandataire*

(100241.3/279/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**ALIBERA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 16.704.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(100245.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**SCHMITCOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8279 Holzem, 28, route de Capellen.  
R. C. Luxembourg B 55.150.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

*Pour le gérant*

FIDUCIAIRE KIEFFER ET CIE S.A.

Signature

(100335.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**CENTRAL AMERICA TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8133 Bridel, 1-3, rue Nicolas Goedert.  
R. C. Luxembourg B 89.540.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO03023, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100242.3/4287/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**ALTAIR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 41.866.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01689, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(100246.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**BONNER ANLAGENGESSELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 34.353.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01691, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(100250.3/521/12) 10 décembre 2004.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE INTERNATIONALE (COFINTER) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 89.099.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(100251.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**DEODARA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 87.318.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(100252.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**GANART LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 65.182.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(100253.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**GILDAS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 42.084.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(100254.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**JUNE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 64.874.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(100255.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**MENUISERIE SCHMIT CLAUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8279 Holzem, 28, route de Capellen.  
R. C. Luxembourg B 72.389.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW02965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

Pour le gérant

FIDUCIAIRE KIEFFER ET CIE S.A.

Signature

(100337.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**ARMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels.  
R. C. Luxembourg B 57.902.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01945, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100264.3/4287/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**CABELCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3235 Bettembourg, Z. I. Krakelshaff.  
R. C. Luxembourg B 18.341.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100331.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**CABELCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3235 Bettembourg, Z. I. Krakelshaff.  
R. C. Luxembourg B 18.341.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100333.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**SANDWICH PARTNERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 104.622.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le premier décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. La société LANNAGE S.A., (R. C. Luxembourg, section B numéro 63.130) société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L- 1150 Luxembourg,

ici représentée par Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 30 novembre 2004.

2. La société VALON S.A., (R. C. Luxembourg, section B numéro 63.143) société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L- 1150 Luxembourg,

ici représentée par Madame Romaine Lazzarin-Fautsch, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 30 novembre 2004.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de SANDWICH PARTNERS S.A. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, notwithstanding ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à cent mille euros (100.000,- EUR) par la création et l'émission d'actions nouvelles de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le Conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en numéraire ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

De même, le Conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé. Le Conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit le dernier lundi du mois de mai de chaque année à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.



**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

*Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

*Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. VALON S.A., prénommée, cent cinquante-cinq actions. . . . .	155
2. LANNAGE S.A., prénommée, cent cinquante-cinq actions . . . . .	155
Total: trois cent dix actions . . . . .	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille huit cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) LANNAGE S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283 route d'Arlon, L- 1150 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 63.130.
  - b) VALON S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283 route d'Arlon, L- 1150 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 63.143.
  - c) KOFFOUR S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283 route d'Arlon, L- 1150 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 86.086
3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:  
AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ayant son siège social au 283 route d'Arlon, L- 1150 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 63.115.
4. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.
5. Le siège social est fixé au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: C. Day-Royemans, R. Lazzarin-Fautsch, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 décembre 2004, vol. 889, fol. 74, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 décembre 2004.

J.-J. Wagner.

(101050.3/239/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2004.

**RUPIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4966 Clemency, 9, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 96.851.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100265.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**LINORCA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 16.165.

—  
Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(100256.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**IKD HOLDING, Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 89.104.

—  
M. Jean-Marie Davoine démissionne avec effet immédiat du poste d'Administrateur de IKD HOLDING, société anonyme, avec n° d'immatriculation B 89.104 en date d'inscription 1<sup>er</sup> octobre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01301. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100266.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**SOCIETE HOTELIERE DU SENIOR HOTEL RR D'ECHTERNACH, Société Anonyme.**

Siège social: L-6448 Echternach, 9, rue de l'Hôpital.

R. C. Luxembourg B 96.109.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01998, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100313.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**LITHONA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 73.572.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

(100344.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**LITHONA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 73.572.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02564, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

(100346.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**INTER 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 77.001.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Signature.

(100319.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**MAK SPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3235 Bettembourg, Z. I. Krakelshaff.  
R. C. Luxembourg B 73.968.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2001, réf. LSO-AX03446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100334.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**TERRE ROUGE INVESTISSEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 79.775.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX03039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(100360.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**TERRE ROUGE INVESTISSEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 79.775.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX03037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(100361.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**TERRE ROUGE INVESTISSEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 79.775.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX03044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(100358.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**TERRE ROUGE INVESTISSEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 79.775.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX03041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(100359.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**FELL INFORMATIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6650 Wasserbillig, 16-18, rue des Vignes.  
R. C. Luxembourg B 87.913.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

*Pour le gérant*

FIDUCIAIRE KIEFFER ET CIE S.A.

Signature

(100340.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**ORCHIDEA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 74.592.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

CLMS LUXEMBOURG S.A.

Signature

(100341.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---

**ALETHEIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 90.976.

Le bilan au 25 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02568, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

*Pour HOOGEWRF & CIE*

Signature

*Agent domiciliataire*

(100342.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

---